



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Bernez ROUZ

Président du Conseil culturel de Bretagne
Kadoriad Kuzul Sevenadurel Breizh
Perzidant Qonsail Qhultural de Bertègn

bernez.rouz@bretagne.bzh
conseil.culturel@bretagne.bzh

Tél / Pgz : 02 99 27 18 30

M. Loïg CHESNAIS-GIRARD
Président du Conseil régional de Bretagne
Hôtel de Région
283 avenue du général Patton
CS 21101
35711 Rennes cedex 7

Objet : Préconisations du CCB concernant la « Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne » 2020/2025

Réf : BR/SW/ML/2020-09

Rennes, le 1^{er} octobre 2020

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité saisir le Conseil culturel de Bretagne afin qu'il émette un avis sur la convention spécifique pour les langues de Bretagne et nous vous remercions pour votre confiance. En réponse à cette demande, nous avons le plaisir de vous adresser deux tableaux récapitulatifs concernant respectivement le breton et le gallo.

La commission Langues de Bretagne s'est réunie deux fois pour chacune des deux langues afin de recueillir l'avis des associations présentes au Conseil culturel de Bretagne. Une réunion de synthèse a permis de dégager un consensus sur un certain nombre de points qui devraient pouvoir vous éclairer afin de discuter efficacement avec les services de l'État.

Conformément à votre commande, ce document synthétique comporte dans la première colonne une appréciation du bilan de la précédente convention. Une deuxième colonne propose un certain nombre de préconisations quant aux actions souhaitées pour consolider et améliorer la situation des langues de Bretagne.

Comme le souligne le rapport de l'Unesco et comme vous le savez vous-même, nos deux langues sont en danger, mais elles restent les vecteurs d'une culture bretonne originale qui nourrit le sentiment d'appartenance à un pays dont vous avez la charge.

Nous connaissons votre engagement pour la réunification de la Bretagne, vous apprécierez donc que l'ensemble de nos préoccupations concernent les cinq départements. Nous sommes conscients que la négociation ne concerne que la Bretagne administrative, mais il nous semble important que notre contribution prenne en compte la dimension historique de la Bretagne.



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Pour faire suite à ce travail, la commission langues de Bretagne se propose de faire un point d'étape avec Mme Louarn, Vice-présidente en charge des langues de Bretagne et Mme Hulaud, en charge de la langue gallèse, afin d'échanger sur les suites des négociations avec l'État.

Tous les acteurs des langues de Bretagne vous renouvellent leur confiance pour mener à bien ces négociations essentielles pour dynamiser nos langues de Bretagne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernez ROUZ